4862.

réactionnaires les plus accentuées. Il se sépara de Zuloaga avec quelques troupes (1).

Les plénipotentiaires français engagèrent le général Almonte à grouper autour de lui tous ses partisans et à se faire reconnaître comme « chef suprême intérimaire ». Ce fut donc sur leurs conseils et avec leur consentement que, le 17 avril, il adressa à ses compatriotes un manifeste appelé, conformément aux habitudes mexicaines, Plan de Cordova, du nom de la ville où il fut publié.

..... « Étranger aux luttes sanglantes qui, depuis tant d'années, désolaient le Mexique, n'ayant aucune vengeance à exercer, aucune récompense à ambitionner, le général Almonte déclarait que son seul vœu était de réconcilier des frères ennemis. Il exhortait ses concitoyens à unir leurs efforts aux siens et à avoir une entière confiance dans la politique de l'Empereur des Français, dont le désir sincère était de voir les Mexicains établir eux-mêmes un gouvernement d'ordre et de moralité et de garantir pour toujours l'indépendance, la nationalité et l'intégrité du territoire mexicain ».

Ce manifeste était accompagné d'un acte de pronunciamiento par lequel le général Almonte était reconnu « chef suprême de la nation », muni de pleins pouvoirs pour traiter avec les puissances alliées dont les forces occupaient le Mexique et pour convoquer, dès que les circonstances le permettraient, un congrès national qui déciderait de la forme de gouvernement la plus convenable.

Les populations restèrent froides à cet appel; à Cordova et à Orizaba on ne recueillit que des adhésions en très-petit

L'AMIR. JURIEN DE LA GRAVIÈRE ET LE GÉN. DE LORENCEZ. 135 nombre et, pour la plupart, de gens sans influence ou sans notoriété.

Ainsi débuta le mouvement monarchique qui devait rallier, avait-on prétendu, l'immense majorité du pays.

Cependant l'armée espagnole opérait son mouvement de retraite. Orizaba avait été évacué le 18 avril et occupé troupes anglaises aussitôt par les forces mexicaines du général Zaragoza. Les derniers détachements espagnols quittèrent le Mexique le 24 avril.

Quelque temps auparavant, les détachements anglais avaient été déjà renvoyés aux îles Bermudes. Dès le début de l'expédition, le cabinet de Londres avait prévenu ses alliés que son intention n'était pas de laisser ses troupes au Mexique pendant la mauvaise saison; lord Russell avait confirmé cette intention à Sir Ch. Wyke par une dépêche du 27 janvier 1862. Le 1er mars, le ministre anglais avait répondu que les troupes seraient rembarquées aussitôt l'arrivée des bâtiments qui devaient les transporter aux Bermudes; mais en annonçant cette détermination à ses collègues, il l'avait présentée comme une nouvelle protestation de son gouvernement contre la politique française.

Le général Prim, dans une lettre qu'il écrivit à l'empereur Napoléon, le 17 mars, s'en fit un argument pour prouver que l'envoi de la brigade de Lorencez avait été une des causes déterminantes de la rupture de l'alliance et du mécontentement des Anglais (1). Cette mesure n'eut en réalité aucune influence sur le départ des troupes anglaises; mais le général Prim, qui voyait ainsi son rôle s'amoindrir et la 1862.

⁽¹⁾ Lettre de Marquez à Almonte, 10 mars 1862.

⁽¹⁾ Lettre du général Prim à l'empereur Napoléon, datée d'Orizaha, le 17 mars 1862, et publiée dans les Executive Documents des Etats-Unis, années 1862-1863. Dans cette lettre, le général Prim cherche à dissuader l'Empereur de poursuivre le projet d'établir une monarchie au Mexique.

prépondérance dans le sein de la commission lui échapper, en avait ressenti lui-même un grand mécontentement.

Le général de Lorencez à Cordova.

Depuis le 8 avril, le général de Lorencez attendait à Cordova, avec une vive impatience, le moment de commencer les hostilités ; la plus grande partie du corps expéditionnaire était réunie autour de lui ; il avait cependant quelques troupes échelonnées sur la route de Vera-Cruz, au Potrero et à la Soledad. Le vomito, qui sévissait dans la terre chaude, s'étant montré à la Soledad, il envoya aussitôt au colonel L'Hériller du 99° de ligne, qui occupait ce point, l'ordre de n'y laisser qu'un petit poste pour garder l'ambulance et de venir le rejoindre à Cordova; mais les exigences politiques le forcèrent à donner contre-ordre et à arrêter cette colonne à Paso Ancho. Le général de Lorencez considérait avec une inquiétude extrême les conséquences que pourrait avoir, pour la santé de ses soldats, la concentration sur ce point de 6,000 hommes et d'environ 4,000 animaux (ceux du convoi compris) à une époque de l'année où l'on n'y trouve pas d'eau en quantité suffisante. Sur les pressantes sollicitations de l'amiral, il se montrait cependant résigné à se conformer à la clause de la convention de la Soledad, qui lui imposait l'obligation de rétrograder au delà du Chiquihuite, et cette condition était devenue plus dure encore depuis que les conférences d'Orizaba l'obligeaient à attendre la retraite des Espagnols.

Les extraits suivants d'une lettre adressée à M. de Saligny par M. de Wagner, ministre de Prusse à Mexico, feront comprendre les angoisses du commandant en chef.

Mexico, 4 avril 4862.

..... « Si votre armée ne monte pas immédiatement au delà de Cordova et même d'Orizaba, elle sera décimée par le vomito et les fièvres pernicieuses à la suite des fortes chaleurs. La première pluie vous apportera infailliblement tout cela, et quand l'infection aura une fois gagné l'armée, il sera trop tard et peut-être impossible de se mettre en marche. Vous pourrez facilement perdre deux ou trois mille hommes en peu de jours. Je pense que vous ne voulez pas demander une seconde fois aux Mexicains de vous permettre par humanité d'occuper des campements salubres. Toutes les questions et toutes les convenances politiques disparaissent devant le danger de sacrifier huit mille Français aux épidémies d'un climat meurtrier. Je pense que ni l'amiral Jurien de la Gravière ni les commissaires anglais et espagnol ne voudront assumer une si grave responsabilité. En vous disant tout ceci, je ne suis nullement influencé par des considérations politiques; mes craintes pour l'état sanitaire de la troupe sont basées sur une expérience de trois ans dans ce pays et sur l'opinion générale.

« Il s'entend que vous êtes entièrement autorisé à faire usage partout et envers qui vous voudrez de ce que je vous dis à ce sujet, et je serais heureux si mes efforts pouvaient contribuer à prévenir

de plus grands malheurs.

« Le gouvernement mexicain, qui connaît tous ces dangers, fera tout son possible pour vous retenir encore quelque temps là où yous êtes. Au reste nous sommes à la veille de la saison des pluies ; aussitôt qu'elles ont commencé, les miasmes qu'elles répandent causent des fièvres pernicieuses, les routes se défoncent et deviennent impraticables, on ne fait pas plus de chemin dans une journée qu'en une heure dans la belle saison

Les chefs de service qui étaient auprès du général de Lettre du général Lorencez partageaient son anxiété. Heureusement, les mesures administratives avaient été prises de manière à faciliter autant que possible la marche en arrière et le mouvement offensif qui la suivrait aussitôt. Le général de Lorencez se proposait de rester à Cordova jusqu'au dernier moment, de franchir rapidement les deux étapes qui le séparaient de Paso Ancho et de revenir immédiatement après sur le Chiquihuite. Telles étaient les dispositions arrêtées le 18 au soir, lorsque, dans la nuit suivante, parvint au quartier général une lettre du général Zaragoza, qui fournit d'une façon tout inespérée au général de Lorencez « l'occasion

qu'il cherchait de se dégager de la situation critique dans laquelle il se trouvait (1). »

Le général Zaragoza écrivait:

« Bien que les commissaires français aient été les premiers à rompre les préliminaires de paix signés à la Soledad le 19 février dernier, je permets, par un pur devoir d'humanité, aux malades de l'armée française de rester dans l'hôpital d'Orizaba; mais ils sont sous la sauvegarde de l'armée mexicaine, et il n'y a pas de nécessité qu'ils soient gardés par une force quelconque de leurs nationaux; j'espère donc que Son Exc. le général en chef des troupes françaises résidant à Cordova ordonnera que cette garde soit retirée, et je lui donne l'assurance de ma considération personnelle.

« Liberté et Réforme. « Quartier général d'Ingenio, 18 avril 1862. »

Voici l'incident qui avait motivé cette lettre :

Le 18 avril, trois cent quarante soldats français malades, restés à Orizaba, avaient été transférés d'un hôpital dans un autre. Un certain nombre d'entre eux, déjà entrés en convalescence, traversèrent la ville avec leurs armes; le général Zaragoza, ayant alors cru qu'une garde avait été laissée à l'hôpital, demanda au commandant en chef du corps expéditionnaire français de la faire retirer; mais, à la suite d'explications qui lui furent données le lendemain, il manifesta au médecin en chef ses regrets de ce malentendu et exprima l'espoir que le général de Lorencez considérerait sa lettre comme le résultat d'une erreur involontaire.

Il répéta, du reste, que les malades étaient sous la protection de l'humanité, en dehors des querelles de parti à parti ou de peuple à peuple et qu'il n'y avait rien à redouter pour eux. Le préfet d'Orizaba avait déjà fait la même déclaration et assuré que « dans le cas tout à fait impro-

L'AMIR, JURIEN DE LA GRAVIÈRE ET LE GÉN, DE LORENCEZ, 139 bable d'une attaque de la part de la population ou d'une force armée quelconque, il serait le premier au milieu d'eux pour faire face au danger,.... que toutes les autorités mexicaines, comme lui-même, se rappelleraient toujours les secours prêtés par les chirurgiens français aux blessés de San Andrès » (1).

Le général de Lorencez se contenta de répondre au général Zaragoza par la note suivante :

Cordova, 19 avril 1862.

« En réponse à la lettre que M. Zaragoza a écrite en date du 18 avril à MM. les plénipotentiaires français, le général en chef du corps expéditionnaire du Mexique affirme qu'il n'a laissé avec ses malades à Orizaba aucune garde, ni même aucun homme valide, si ce n'est quelques infirmiers chargés de les soigner.

« Depuis qu'on a laissé les malades à Orizaba, un certain nombre a dû entrer en convalescence, et c'est ce qui a pu faire croire au général Zaragoza qu'on avait laissé une garde avec eux.

« Le général en chef du corps expéditionnaire français prie le général Zaragoza d'accepter l'assurance de sa considération distin-

Mais il s'était immédiatement résolu à marcher sur Ori- Le général de Lorencez se zaba, et il avait fait connaître cette détermination aux pléni- décide à marcher potentiaires français par la lettre suivante :

Cordova, le 49 avril 4862.

« En me plaçant à la tête du corps expéditionnaire du Mexique, S. M. l'Empereur m'a confié le soin de diriger les opérations militaires et de garantir la sécurité de ses troupes.

« Après avoir pris connaissance des stipulations de la convention de la Soledad, ratifiée par la commission des trois hautes puissances contractantes, j'avais dû arrêter toutes les dispositions nécessaires pour concentrer mes troupes à Paso-Ancho, aussitôt que l'armée espagnole aurait opéré son mouvement rétrograde.

« L'assassinat de trois soldats français aux environs du camp

4862.

⁽¹⁾ Le général de Lorencez au ministre de la guerre, 26 avril 1862.

⁽¹⁾ Lettre de M. Colson, médecin en chef, au général de Lorencez, datée d'Orizaba le 15 avril.

4862.

ne me semblait même pas un motif suffisant pour me considérer comme dégagé de la stricte exécution d'une convention signée par les représentants de la France; ces attentats ne sont pourtant que la conséquence du décret rendu, le 25 janvier, par le gouvernement de Juarez, qui nous met hors la loi en nous assimilant aux pirates, décret outrageusement maintenu depuis la signature des préliminaires.

« Mais la situation de Vera-Cruz, entourée de nombreux partis de guérillas et réduite à l'état de blocus, me paraissait déjà une violation des préliminaires de la part des Mexicains, lorsque j'ai reçu cette nuit de M. le général Zaragoza une note officielle par laquelle il m'informe qu'il considère une partie des malades laissés à Orizaba, et qui sont depuis lors entrés en convalescence, comme une garde préposée à la sûreté de mon hôpital; il réclame contre cette prétendue mesure.

c En présence d'une déclaration de cette nature, j'ai tout lieu de craindre que nos malades ne puissent plus compter sur la protection, qui leur était assurée par la convention de la Soledad et qu'ils soient considérés comme des otages laissés avec trop de confiance aux mains de l'ennemi. Mon devoir est de marcher à leur secours sans perte de temps, car il y aurait imprudence de ma part à les laisser exposés aux excès d'une armée indisciplinée et de chefs sans scrupules.

« J'ai donc l'honneur de vous informer qu'en vertu des pouvoirs militaires qui m'ont été confiés, je me mettrai ce soir même en marche sur Orizaba.

« Il ne me reste d'autres moyens de pourvoir à votre sûreté personnelle, que de vous inviter à vous joindre à l'armée dans le mouvement qu'elle va opérer. »

Par un ordre du jour aux troupes, le général de Lorencez leur annonça cette résolution, qu'il motiva sur les mêmes faits.

La validité de la convention de la Soledad avait été acceptée par le gouvernement français, puisque M. Thouvenel déclarait, à ce moment même, à l'ambassadeur anglais que si les négociations venaient à être rompues, les clauses en seraient strictement observées (1); toutefois

L'AMIR. JURIEN DE LA GRAVIÈRE ET LE GÉN. DE LORENCEZ. 141 l'opinion du ministre de la guerre était différente, car dans une de ses lettres au général de Lorencez, il disait « que la convention était inexécutable dans son art. IV(1) » ; plus tard, il lui répétait encore : « La déplorable convention consentie par l'amiral et que vous n'étiez certes pas obligé de reconnaître (2). » Mais le général de Lorencez ne pouvait être informé de cette manière de voir, au moment où il se dégagea de la parole donnée, au nom de la France, par les plénipotentiaires. Sa responsabilité resta entière, et il la revendiqua lui-même. Pour apprécier cette détermination, des plus graves assurément, il faut réfléchir que quelques jours passés dans les terres chaudes auraient peut-être suffi pour amener un épouvantable désastre, et que c'était à ce but que tendait depuis longtemps la politique d'atermoiements du gouvernement mexicain, singulièrement favorisée, d'ailleurs, par l'attitude des plénipotentiaires anglais et espagnol. On se demandera donc si le plus impérieux devoir d'un général en chef n'était pas de garantir avant tout les milliers de vies humaines qu'il tenait dans ses mains. Aucun de ceux, qui ont le plus durement reproché au général de Lorencez ce qu'ils appelèrent la violation de la convention de la Soledad, n'aurait sans doute osé, dans de pareilles circonstances, assumer la terrible responsabilité de rétrograder dans les terres chaudes.

Quant aux positions militaires du Chiquihuite, quelle que pût être l'importance que leur attribuaient les Mexicains, elles n'auraient pas arrêté longtemps des troupes, qui enlevèrent avec tant d'élan, quelques jours plus tard, les positions autrement difficiles des Cumbres d'Acultzingo.

⁽¹⁾ Lord Cowley à lord Russell, 25 avril 1862.

⁽¹⁾ Le ministre de la guerre au général de Lorencez, 13 avril 1862.

⁽²⁾ Le ministre de la guerre au général de Lorencez, 30 avril 1862.

4862.

On ne saurait donc admettre qu'une considération de cette nature ait influencé le général de Lorencez.

Le 19 avril, à 3 heures de l'après-midi, le général de Lorencez partit de Cordova ayant à ses côtés les plénipotentiaires français.

Combat du Fortin. 49 avril 4862. Une heure après le départ, à peu de distance du village du Fortin, le peloton d'avant-garde, conduit par le capitaine d'état-major Capitan, rencontra un détachement d'une soixantaine de cavaliers mexicains qui cherchèrent à par-lementer pour arrêter la marche de la colonne, puis se mirent en bataille en barrant la route. Le capitaine Capitan demanda un peloton de renfort, qui porta sa petite troupe au chiffre de 35 cavaliers, puis il se dirigea au grand trot sur les Mexicains; ceux-ci évitèrent le choc par une retraite précipitée; mais, poursuivis vigoureusement, ils furent atteints et sabrés par les chasseurs d'Afrique sur les pentes de la Barranca de Metlac, située au pied même du Fortin (1).

Les Mexicains eurent cinq hommes tués et douze prisonniers; les Français ne firent aucune perte. La colonne l'amir. jurien de la gravière et le gén. de lorencez. 143

du général de Lorencez campa près du village du Fortin, et, le lendemain, elle entra dans Orizaba sans coup férir.

Le général Zaragoza, avec environ 4,000 hommes et 8 pièces de canon, s'était retiré pour aller prendre position sur les Cumbres. Les malades n'avaient pas été inquiétés.

Une proclamation du général de Lorencez, affichée à Orizaba, confirma les intentions exprimées par les plénipotentiaires français dans leur manifeste du 16 avril. Il s'attacha à faire comprendre à la population que la France, loin de vouloir faire la guerre au Mexique, se proposait au contraire de prêter son appui au pays pour aider à sa reconstitution. Le gouvernement de Juarez, par ses excès, avait rendu la guerre inévitable, et c'était lui seul que les armes françaises voulaient atteindre.

Les hostilités étaient donc engagées de fait. D'un côté, le général de Lorencez avait sous ses ordres une petite armée compacte de 6,000 bons soldats. Les Mexicains, en appelant sous les armes les contingents de tous les états, pouvaient réunir 60,000 hommes environ, mais à cette époque, leurs troupes étaient encore disséminées, et la division, avec laquelle le général Zaragoza couvrait la route de Mexico, n'était pas très-supérieure en nombre au corps expéditionnaire français. Toutefois, elle avait sur ses adversaires l'immense avantage d'opérer dans un pays parfaitement connu; ses lignes de retraite étaient assurées dans toutes les directions et ses ressources en vivres facilement renouvelables, tandis que les Français, en pénétrant dans l'intérieur du Mexique, s'éloignaient de plus en plus de la mer, seule base de leurs opérations, et qu'ils allaient se trouver au milieu de populations hostiles, sans aucune sécurité pour leurs ravitaillements et leurs communications.

Le général de Lorencez s'arrêta plusieurs jours à Orizaba,

4862.

Proclamation du général de Lorencez.

⁽¹⁾ Des voitures dans lesquelles voyageaient le général Prim, sa femme et le général Milans del Bosch se trouvaient sur la route au moment de la charge. Le général Milans couvrit de sa protection un colonel mexicain que les chasseurs voulaient faire prisonnier; il affirmait que cet officier avait pour mission de le conduire aux avant-postes. On apprit plus tard que c'était le colonel Diaz, chef de la troupe mexicaine qu'on avait combattue.

La Barranca ou ravin de Metlac a 100 mètres de profondeur ; la route la traverse en faisant de nombreuses sinuosités.

Au Mexique, on appelle barrancas les ravins à bords escarpés, plus ou moins profonds, résultat de l'action érosive des eaux torrentueuses de la saison des pluies, des commotions géologiques du sol et souvent aussi de l'une et de l'autre causes réunies.

Certaines de ces barrancas sont considérables; celle de Regla, au nord de Mexico, offre les sites les plus pittoresques. Les barrancas de Platanar, d'Atenquique et de Beltran, qui dérivent des Volcans de Colima, ont de 1,600 à 1,700 mètres de profondeur.

afin d'attendre les colonnes laissées en arrière. Il fut rejoint, le 24 avril, par le colonel L'Hériller, et, le 25, par le colonel Gambier, du 2º zouaves, qui amenait le reste de son régiment (1).

L'intention du général en chef était de ne laisser aucun poste entre Vera-Cruz et la colonne expéditionnaire et d'établir à Orizaba ses magasins et ses dépôts.

Une troupe mexicaine de cent cavaliers et de cent fantassins, commandés par le général Galvez, rallia la colonne française à Orizaba. Ce chef, qui appartenait au parti conservateur, avait d'abord profité de l'indulto offert par Juarez et s'était laissé incorporer dans l'armée libérale. Mieux éclairé, disait-il, sur les véritables intentions de la France, il venait se ranger auprès du général Almonte et prétendait que beaucoup d'autres suivraient son exemple.

Le gouvernement français désapprouve la convention de la Soledad. Rappel de l'amiral.

A ce moment arriva le courrier de France. Il annonçait que la Convention de la Soledad était formellement désapprouvée par le gouvernement français. Un blâme sévère était infligé à l'amiral Jurien, sur lequel on faisait retomber toute la responsabilité de cet acte, M. de Saligny ayant sans doute pris soin, dans ses dépêches particulières, de décliner d'avance la part qui aurait dû naturellement lui incomber (2).

Les impressions du gouvernement français se trouvent nettement exposées dans une note publiée par le Moniteur officiel du 2 avril. Cette note, après avoir démenti le bruit, que le gouvernement de l'Empereur avait demandé à l'Espagne le rappel du général Prim, continuait ainsi :

L'AMIR. JURIEN DE LA GRAVIÈRE ET LE GÉN. DE LORENCEZ. 145

« Le gouvernement de l'Empereur a désapprouvé la convention conclue avec le général mexicain Doblado par le général Prim, et acceptée par les plénipotentiaires alliés, parce que cette convention lui a semblé contraire à la dignité de la France.

« En conséquence, M. de Saligny a été seul chargé des pleins pouvoirs politiques, dont le vice-amiral Jurien de la Gravière était revêtu, et cet officier général a reçu l'ordre de reprendre simplement le commandement de la division navale. »

En effet, l'amiral était invité à remettre ses pouvoirs militaires entre les mains du général de Lorencez, promu au grade de général de division et à reprendre le commandement de la division navale, s'il ne préférait rentrer en France. Ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta; pendant que la petite armée française se dirigeait sur Puebla, il fit, non sans tristesse, ses préparatifs de départ.

Le 3 mai, il se mit en route pour Vera-Cruz avec l'escorte de la troupe mexicaine de Galvez et de quelques soldats isolés. Il traversa heureusement les terres chaudes, déjà parcourues par de nombreuses guérillas, et quatre jours après il appareillait pour France, sans avoir eu la douleur d'apprendre le grave échec subi, le 5 mai, devant Puebla, par le général de Lorencez.

En présence de la désapprobation formelle donnée à la conduite de l'amiral, il faut se demander si le gouvernement français avait, dès le début, mis entre ses mains des moyens matériels suffisants pour lui permettre de faire la guerre sans le concours des alliés. Les faits qui précèdent prouvent surabondamment le contraire. Quelles alternatives restaient donc à l'amiral Jurien, lorsque, dans la nuit du 19 février, le général Prim présenta à sa signature la convention qu'il venait de conclure avec le général Doblado et qu'approuvaient également les commissaires anglais? Marcher seul en avant et exposer son petit corps d'armée à un

4862.

⁽⁴⁾ Un accident de mer avait retardé jusqu'au 8 avril l'arrivée de ce détachement au Mexique.

⁽²⁾ Le ministre de la guerre au général de Lorencez, 20 mars 1862.